

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 38 (1967)
Heft: 10

Artikel: La Zone urbaine Belfort-Montbéliard
Autor: Association pour la défense des intérêts du Jura
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825272>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Zone urbaine Belfort-Montbéliard

La revue « Horizons Belfort », dans son dernier numéro, ouvre le dossier de la Zone urbaine Belfort-Montbéliard. En raison des liens étroits noués sur le plan économique entre les Jurassiens et leurs voisins français des départements limitrophes et en relation avec le projet du port franco-suisse de Bourogne, en voie de réalisation, il nous a paru intéressant de reproduire l'essentiel du contenu de ce numéro spécial sur la Zone urbaine Belfort-Montbéliard.

Le problème est introduit par les maires de Belfort et de Montbéliard, MM. J. Legay et A. Bouloche.

M. Legay montre les affinités qui, à travers les siècles, ont uni sa ville de Belfort et la cité voisine. Il rappelle, faisant allusion à une histoire plus récente, qu'au lendemain de la grande guerre mondiale le Gouvernement français étudiait la création d'un nouveau département englobant le Territoire de Belfort, l'arrondissement de Montbéliard et le canton d'Héricourt ; une crise ministérielle empêcha l'aboutissement de ce projet. Aujourd'hui, poursuit M. Legay, le projet d'« union administrative » a été abandonné, mais les nécessités demeurent, toujours plus impératives, d'une étroite collaboration entre les deux grandes agglomérations de Belfort et Montbéliard « pour résoudre les problèmes de tous ordres que pose leur développement simultané et contigu. » La collaboration entre Belfort et Montbéliard a d'ailleurs abouti déjà à une importante réalisation commune : le captage des eaux du Doubs pour l'alimentation des deux villes. Elle devra encore s'étendre à de nombreux autres domaines : équipements universitaires et culturels, construction d'ensembles d'habitation, voies de communications (routes, voies fluviales, chemins de fer, transports aériens), incinération des ordures, hôpitaux, etc. M. Legay termine en citant quelques chiffres : l'aire urbaine Belfort-Montbéliard comptait 160 000 habitants en 1962, elle en comptera 270 000 en 1985 et 360 000-400 000 en l'an 2000.

Pour sa part, M. Bouloche, député-maire de Montbéliard, rappelle que ce n'est qu'en 1966 que les collectivités locales et l'Etat se sont mis d'accord « sur la nécessité de penser le développement de l'aire Belfort-Montbéliard comme un ensemble unique ». De premières études sont maintenant entreprises, signale encore M. Bouloche, qui donne les renseignements suivants sur les travaux en cours : le District urbain du Pays de Montbéliard et la Ville de Belfort ont mis sur pied une délégation des élus qui travaille avec les représentants de l'Etat sur les données qui sont élaborées par un bureau d'études spécialisées, l'URBAM (Union technique internationale pour l'urbanisme et l'aménagement).

Les deux agglomérations de Belfort et Montbéliard, poursuit M. Bouloche, « sont inévitablement destinées à se rejoindre et à n'en former qu'une. Et c'est d'ailleurs ce qui nous permettra d'exister encore dans le monde de demain, d'être, avec les 400 000 habitants et la puissance de production que nous représenterons alors, à l'échelle de l'Europe de la fin du XX^e siècle. Notre position exceptionnelle sur l'axe de transport Rhin-Méditerranée, matérialisée demain par le chemin de



Au seuil d'un nouveau siècle

Depuis cent ans, nous construisons des montres selon les mêmes principes: une montre ne vit pas de son passé, elle est créée pour l'avenir. Dans vingt ans, promettra-t-elle encore vingt ans de satisfaction? C'est ce que nous nous demandons; et c'est en conséquence que nous agissons. Ainsi, nous parlons peu des cent années passées et des nombreuses distinctions qui ont honoré les montres Longines. Nous mettons l'accent sur l'avenir. Et sur les montres Longines qui seront portées dans vingt, dans quarante ans. Comment seront-elles? Aussi parfaites que les montres Longines l'ont toujours été. Mieux: Elles seront si bien construites, qu'après

plusieurs décennies, elles compteront encore parmi les meilleures. Et si élégantes, qu'on les regardera toujours avec le même plaisir qu'aujourd'hui. Ces principes, nous les maintenons immuables, car nous savons qu'on exige plus d'une Longines que d'une autre montre.



LONGINES

1867 - 1967

Le temps des hommes est rythmé par Longines

Réf. 7752 Or 18 ct ● Réf. 7753 Même modèle, acier inoxydable ● Réf. 7763 Or 18 ct ● Réf. 7613 Or 18 ct ● Réf. 7614 Même modèle, acier inoxydable ● Réf. 50856 Boîtier et bracelet or gris 18 ct. Lunette sertie de 20 brillants



*Moment de répit -
plaisir de fumer...*

1350

LOSINGER

Travaux de route

Revêtements bitumineux
et traitements superficiels
à l'émulsion de bitume

TAPISABLE pour reprofilage
d'anciennes routes

Pavages - Asphaltages

Travaux d'isolation

Béton armé

LOSINGER — CO. S.A.

Entreprise de travaux publics

2800 DELÉMONT Téléphone (066) 2 12 43

1353

fer électrifié et l'autoroute, après-demain par le canal à grand gabarit, nous permet toutes les ambitions, à condition que nous sachions nous organiser. »

En plus des articles des deux maires que nous venons de résumer, la revue « Horizons Belfort » publie deux études fort intéressantes sur l'avenir de la zone urbaine Belfort-Montbéliard. La première a été rédigée par un universitaire parisien, M. Dezert, maître assistant de géographie à l'Université de Paris-Nanterre, l'autre par un économiste franc-comtois, M. Saint-Hillier, directeur du Centre d'études économiques de Franche-Comté. Nous reproduisons dans ce bulletin le texte intégral de la première de ces études ; quant à la seconde, elle paraîtra dans un prochain bulletin.

ADIJ

Belfort-Montbéliard : métropole régionale de la porte d'Alsace ?

par M. DEZERT, maître assistant de géographie
à l'Université de Paris-Nanterre

La zone urbaine de Belfort-Montbéliard est devenue depuis quelques années une nébuleuse urbaine du type de la banlieue parisienne, mais c'est une agglomération en ordre plus lâche avec des zones de culture et des espaces verts.

Au recensement de mai 1962, elle groupait 184 600 habitants contre 136 000 habitants en 1936. Sa population a donc augmenté de plus de 48 000 personnes entre 1936 et 1962, surtout grâce à l'agglomération de Montbéliard, dont la population s'est accrue de 42,9 % entre 1954 et 1962.

Le taux d'urbanisation est supérieur à la moyenne française : 67,3 % (France 64 %). La zone de Montbéliard atteint même le taux extraordinaire de 74 %.

Par conséquent, logiquement, l'on devrait aboutir à la naissance d'une métropole régionale à partir du tissu urbain actuel, ville qui se situerait au niveau des grandes métropoles, supérieure à Rennes et à Mulhouse, pratiquement presque au niveau de Nancy.

La question qui se pose aussitôt à l'esprit est celle-ci : pourquoi une métropole régionale n'arrive-t-elle pas à se constituer dans cette zone urbaine, alors que les éléments industriels en font la sixième région métallurgique française, la seconde de l'Est après Nancy, largement avant Strasbourg, alors qu'elle détient la plus grande usine existant en province ?

Il y a à cette situation paradoxale plusieurs explications possibles :

1. La zone urbaine de Belfort-Montbéliard est formée par un tissu urbain diffus, une vaste banlieue en ordre lâche sans centre fédérateur, ni Belfort, ni Montbéliard ne jouant présentement ce rôle.

2. La zone urbaine est séparée en deux parties artificiellement par la frontière de deux départements. Les administrations de Montbéliard dépendent de Besançon. Il n'y a pas de département de la Porte d'Alsace ou de la Savoureuse et tous les efforts ont échoué sur ce point.